



FRANCE
Les états d'âme
des sénateurs
socialistes P. 9

Les états d'âme des sénateurs socialistes sur leur rôle politique

► Alors que la réforme des retraites et le budget 2014 reviennent en débat aujourd'hui et demain au Sénat, la courte majorité de gauche au sein de cette chambre constitue une difficulté pour le gouvernement. ► Des sénateurs socialistes affirment mal vivre de laisser le dernier mot à l'Assemblée nationale sur certains textes et craignent un affaiblissement de leur institution.

À plusieurs reprises depuis le mois de septembre, le Sénat a rejeté des projets de loi emblématiques. Cela a été le cas pour le non-cumul des mandats, les retraites et les textes budgétaires. Dernier épisode en date, dans la nuit de vendredi à samedi, il a rejeté le projet de budget rectificatif (PLFR) 2013. Certes, la gauche n'est majoritaire au sein de la Haute Assemblée que de six voix et cette majorité sénatoriale ne coïncide pas avec la majorité gouvernementale, à laquelle les communistes ne participent pas. Il n'empêche, à chaque fois, le vote négatif des sénateurs provoque des cris d'orfraie.

« Quand le Sénat vote contre un texte, cela n'est ni un accident ni une surprise, mais cela reste une difficulté », convient un ministre. Une difficulté tant pour le gouvernement que pour les sénateurs eux-mêmes. Dans les rangs socialistes, certains ont le blues. Ils ne cachent plus qu'ils vivent mal ces rejets à répétition et s'inquiètent d'un risque de dévalorisation de leur travail législatif. Car à chaque fois que députés et sénateurs, réunis en commission mixte paritaire (CMP), échouent à rédiger un texte commun, le gouvernement fait le choix de donner le dernier mot à l'Assemblée nationale. Plus la Haute Assemblée fait de la résistance, moins elle semble peser!

« Il est regrettable que nous laissons à l'Assemblée nationale le soin de voter seule la loi. Cela nous empêche de faire valoir nos points de vue. Il est même arrivé d'aller en CMP sans proposer de texte », af-

firme Claude Domeizel, sénateur PS des Alpes-de-Haute-Provence. « De fait, le Sénat s'autocensure dans son expression quand il donne la main à l'Assemblée. Cela affaiblit le Sénat et peut le déprécier au regard du citoyen », complète Yves Krattinger, sénateur PS de la Haute-Saône. « Et cela ampute une part des débats », ajoute-t-il, rappelant que le rejet de la première partie du budget 2014 (les recettes) a eu pour conséquence d'empêcher la discussion de la seconde partie (les dépenses). Aucun compromis institutionnel n'a été trouvé entre les groupes politiques pour tenter d'aller au moins au bout de la discussion budgétaire.

« Il est dommage que les groupes politiques de gauche s'installent dans des rapports de force entre eux et que les oppositions puissent se retrouver sur un vote négatif et destructeur », regrette Yves Krattinger. Partenaires au gouvernement, les écologistes se sont ainsi abstenus lors de la première lecture du projet de loi de finances pour 2014, tandis que les communistes ont voté contre avec la droite, après l'avoir déjà fait sur la réforme des retraites. « On a une majorité négative, mais aucune majorité positive. Les communistes et la droite ne sont pas capables d'élaborer des solutions alternatives. Par exemple : sur les retraites, en première lecture, ils ont éliminé tous les articles, mais n'ont pas été d'accord pour élaborer un texte alternatif », souligne-t-on au gouvernement. Devant un texte dénaturé, les socialistes ont été contraints de voter contre. Résultat : le texte a été rejeté à l'unanimité... 346 voix contre et zéro pour!

Cette situation fait dire au ministre des relations avec le Parlement, Alain Vidalies, que l'alliance entre le PCF et la droite a comme « un parfum de IV^e République ». Au groupe communiste, on décline toutefois toute responsabilité et on assume un choix de positionnement politique. « Pour assurer le bon circuit d'un texte, encore faut-il que le texte soit bon. En l'oc-

currence, le texte sur les retraites valide la réforme Sarkozy et l'aggrave », fait valoir Dominique Watrin, sénateur du Pas-de-Calais. « La politique du gouvernement est une politique d'austérité. Quand il mènera une vraie politique de gauche, alors il y aura une majorité de gauche », poursuit l'élu communiste.

Il est vrai que ce n'est pas la première fois que le Sénat se retrouve ainsi un peu marginalisé. Longtemps dominé par la droite, il s'était retrouvé dans l'opposition face au président François Mitterrand, puis face au gouvernement de Lionel Jospin. Mais, dans le cas de figure d'un pouvoir exécutif et législatif à gauche, la situation est inédite. Pour tenter de sortir de l'ornière, le gouvernement a utilisé à deux reprises la procédure du vote bloqué, qui consiste à voter l'ensemble d'un texte, au lieu de le voter article par article et de se prononcer sur chaque amendement. Une façon de rendre service au Sénat en l'obligeant à un vote politique clair. « Les groupes qui ne sont pas d'accord pourraient exprimer haut et fort leur position lors des débats, avant de s'abstenir pour des raisons tactiques lors des votes », suggère par ailleurs Claude Domeizel. Pour autant, le gouvernement et les sénateurs socialistes soulignent que le Sénat adopte la grande majorité des textes. « Le Sénat a une grande capacité à dégager des majorités d'idées », insiste Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret. Sans doute le prouvera-t-il pour s'opposer à la création d'un Haut Conseil des territoires que l'Assemblée nationale a confirmée en deuxième lecture du projet de loi sur les métropoles.

CORINNE LAURENT